

AUDIOVISUEL

Les allumés de la télé libre

En attendant la nouvelle loi, promise à la rentrée, les pirates des ondes hertziennes font le forcing

Le CSA a du souci à se faire. Après leur assaut de la « Bastille audiovisuelle », le 14 juillet, les téléassociatives menacent d'un nouveau feu d'artifice hertzien si le projet de loi sur l'audiovisuel, qui sera de nouveau débattu à la rentrée, reste en l'état.

Pendant toute la journée, les « sans-antenne » ont illégalement diffusé des programmes à Paris, Montpellier, Besançon et Tours. Dans la capitale, Ondes sans frontières a ouvert le bal en diffusant en boucle une compil de ses meilleurs reportages. De son côté, Télé bocal, qui émet habituellement dans les bars du XX^e arrondissement, mettait en scène une parodie de défilé militaire avec des figurines en plastique. Pas en reste, l'association Pour voir pas vu, rebaptisée « Dissen-

sus TV », s'en allait planter un émetteur sur le toit d'un immeuble squatté de la place de la Bourse. En guise de bouquet final, les trublions du PAF ont déposé une quarantaine de téléviseurs devant le ministère de la Culture et de la Communication. « En signe de protestation contre le projet de loi Trautmann. »

Constituée le 8 mai dernier en Coordination permanente des médias libres, la douzaine de télélibres existantes à ce jour revendique la « reconnaissance d'un tiers secteur audiovisuel non marchand ». « Un secteur qui serait financé par un fonds de soutien à l'expression audiovisuelle et bénéficierait de fréquences réservées », explique Richard Sovied, de Télé bocal.

Sauf que les autorisations permanentes de diffusion sont réservées aux sociétés commerciales. Ce qui exclut de fait les téléscitoyennes, à but non lucratif. Autre argument, avancé par le CSA : la pénurie des fréquences. Officiellement, à Paris, seul le canal 35 est exploitable. Pourtant, le 14 juillet, les médias libres ont émis sur trois canaux différents sans pour autant brouiller l'allocation du président de la République ni l'arrivée du Tour de France, ainsi qu'une folle rumeur l'avait laissé entendre. « Attribuer une fréquence tous les six mois alors que tout le monde sait qu'il en existe d'autres, c'est se foutre de la gueule du monde », tonne Alain Quiquempoix, le pionnier des télélibres en France.

En attendant l'examen en septembre du projet de loi sur l'audiovisuel, les pirates des ondes mettent la pression sur le gouvernement. Ils se déclarent prêts à remettre le couvert dès octobre, à raison d'une journée d'action tous les deux mois. Le CSA n'est pas au bout de ses peines. ●

David Garcia

Manifestation, le 14 juillet, des téléassociatives devant le ministère de la Culture, à Paris.



L'EXPRESS
Le magazine

Balades
Les vallées
cristallines
La flore
protégée

Alpes
Sport
Val d'Aoste,
canyoning, jong